

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 08165

Numéro SIREN : 828 533 364

Nom ou dénomination : 17 JANVIER PRODUCTION

Ce dépôt a été enregistré le 26/03/2018 sous le numéro de dépôt 30374



1804310402

DATE DEPOT : 2018-03-26

NUMERO DE DEPOT : 2018R030374

N° GESTION : 2018B08165

N° SIREN : 828533364

DENOMINATION : 17 JANVIER PRODUCTION

ADRESSE : 11 rue des Filles du Calvaire 75003 Paris

DATE D'ACTE : 2017/12/31

TYPE D'ACTE : PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

NATURE D'ACTE : CHANGEMENT DE PRESIDENT
TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL D'
MODIFICATION(S) STATUTAIRE(S)

17 JANVIER PRODUCTION

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 1 000 €

**Siège social : 27 rue de la Tournancie
77670 VERNOU LA CELLE SUR SEINE
RCS 828 533 364 MELUN**

**PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE
EXTRAORDINAIRE
EN DATE DU 31 DECEMBRE 2017**

L'an deux mille dix-sept,
Le 31 décembre à dix heures,

Madame Catherine JOUGNEAU préside la séance en sa qualité de présidente.

Tous les associés sont présents.

Elle constate, en conséquence, que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

La présidente dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport de la présidence
- la feuille de présence,
- le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

Elle déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés plus de quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ces derniers ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions à la gérance, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis la présidente rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Changement de président
- Transfert du siège social

La présidente donne ensuite lecture du rapport et ouvre la discussion.

Après échange de vues et personne ne demandant plus la parole, elle met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale décide de remplacer la présidente actuelle par
Monsieur François JOUGNEAU
Né le 17 mai 1963 à Exideuil (16)
Demeurant 11 rue des filles du Calvaire - Paris 3e
Pacse

L'article 26 des statuts est modifié en conséquence.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide transférer le siège social au :
11 rue des filles du Calvaire - Paris 3e

L'article 4 des statuts est modifié en conséquence.

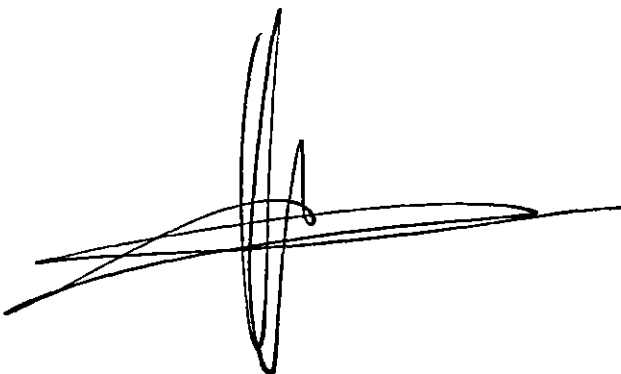
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tout pouvoir au président pour effectuer les formalités relatives aux décisions prises par la dite assemblée.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11 h.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président.

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.